



Procès-verbal

Réunion régulière du conseil scolaire Le 26 novembre 2013 – Conseil scolaire Centre-Est – St-Paul

Présents : Guy Généreux – président, Michèle Dallaire-Vice-présidente, Miguel Poulin, Réal Jodoin, Daniel Aubertin, Marc Dumont – directeur général, Josée Verreault – directrice des services pédagogiques, Marc Labonté – secrétaire trésorier, Christine Cousineau-Agente de communications

Absence : aucune

1. Ouverture

1.1. Accueil et mot de bienvenue par Guy à 16 h 03.

1.2. Conflits d'intérêt : Guy Généreux et Réal Jodoin - Convention collective : ratification par le Conseil

1. Proposition pour aller en huis-clos (h):

Réal Jodoin propose d'aller en huis-clos. Adoptée. (261113-2)

2. Proposition d'adoption de l'ordre du jour (avec ajouts découlant du huis-clos) :

Michèle Dallaire propose l'adoption de l'ordre du jour. Adoptée. (261113-3)

3. Proposition d'adoption du procès-verbal de la dernière réunion:

Réal Jodoin propose l'adoption du procès verbal de la réunion régulière du 21 octobre 2013. Adoptée (261113-4)

3.1. Affaire découlant de la dernière réunion du 21 octobre 2013

3.1.1. Vente du terrain

Daniel propose que le Conseil n'accepte pas moins de 240 000\$ pour le terrain. Adoptée (261113-3.1)

Guy Généreux propose qu'il communique avec la présidence de St-Paul Education pour indiquer que le Conseil n'acceptera pas l'offre de 150 000\$, étant donné sa position quant à la valeur minimale du terrain. Adoptée (261113-3.1-2)

3.1.2. Délégation élèves 10^e & 11^e de Sommet

La direction générale communiquera avec la direction de l'école du Sommet pour faire les suivis afin de savoir où M. Filion et les élèves en sont dans l'organisation du projet présenté.

4. Pour décision :

4.1. Point fixe (19h30) : adoption états financiers vérifiés

Le vérificateur présente le rapport des états financiers vérifiés. Le CSCE a terminé l'année fiscale '12-'13 avec un surplus de 553 000,00\$. La réduction de dotation à l'école du Sommet, qui avait deux maternelles en '11-'12 mais qui n'avait qu'une première année en '12-'13 a fait en sorte qu'un poste en enseignement a pu être réduit de la dotation globale. Aussi, les congés de maladie et les départs d'enseignants à Voyageur ont fait en sorte que la responsable de l'orientation a dû être réintégrée à la salle de classe. Le Conseil n'a pas pu combler le poste d'orientation par la suite. Les annonces de compressions à compter de décembre 2012 et l'incertitude que cela a généré, en plus des mises en garde découlant des annonces budgétaires et des négociations entre l'ATA Provinciale et le gouvernement provincial, ont contribué à une extrême prudence au niveau des dépenses, ce qui a contribué, comme le poste non comblé en orientation et l'élimination d'un poste excédentaire, au surplus pour '12-'13. Le surplus accumulé, suite à l'élimination du déficit accumulé de 99 000,00\$ est de l'ordre de 473 000,00\$.

Guy Généreux propose l'adoption du rapport financier tel que présenté par Claude Dion, de la firme Joly, McCarthy & Dion, Chartered Accountants. Adoptée. (261113-4.1)

4.2. Adoption officiel budget 2013-2014

À la lumière du surplus accumulé de 473 000,00\$ (ou 4% du budget total – conformément à la consigne d'Alberta Education en ce qui concerne les surplus accumulés), et à la lumière des inscriptions réelles versus celles qui avaient été anticipées, la direction générale a entrepris quelques ajustements depuis le mois d'octobre afin de palier à des besoins pressants, notamment, l'ajout d'aide-élèves et l'élimination des compressions de budgets d'école effectués au courant de l'année scolaire '12-'13 et proposées dans l'ébauche

du budget '13-'14. La direction générale propose aussi la bonification du budget d'orthophonie, des fonds pour un accompagnement au niveau de la gouvernance et de planification stratégique, en plus d'une somme importante pour l'embauche d'une direction pour le programme à Lac La Biche, dès que les locaux auront été déterminés. Marc Dumont recommande également, à la lumière du rapport C2, l'embauche d'une personne additionnelle pour l'appui technologique.

Réal Jodoin propose que le Conseil fasse l'adoption officiel du budget 2013-2014, tel que présenté avec l'ajout d'un poste pour l'appui technologique. Adoptée (261113-4.2)

4.3. Proposition de financement d'hypothèque pour les bureaux du conseil

Réal Jodoin propose que le Conseil entérine le plan de financement d'hypothèque tel que présenté par Marc Labonté. Adoptée (261113-4.3)

Guy Généreux propose que l'administration procède avec les négociations avec Alberta Education (Capital planning) en ce qui concerne la démolition de l'ancien centre culturel et que le Conseil accepte la proposition d'Alberta Education de gérer le projet avec les fonds que le gouvernement remettra au conseil pour ce faire. Adoptée (261113-4.3-.2)

4.4. Convention collective : ratification par conseil

Le comité de négociations (présidé par Michèle Dallaire et composé de Daniel Aubertin, Marc Dumont, Marc Labonté et Christine Cousineau) a rencontré le comité de négociations du CSCE de l'Unité locale No. 24 (ATA) le jeudi 21 novembre dernier. La rencontre a mené à une proposition d'entente à faire ratifier par les deux parties. Marc Labonté, secrétaire trésorier, présente un résumé des changements proposés dont une semaine supplémentaire pour le congé de maternité (15 à 16 semaines), un doublement de la bonification des primes d'assurances pour la vision (25% à 50%), une augmentation du HSA (de 500,00\$/année à 550,00\$/année pour '14-'15 et à 600,00\$/année pour l'année scolaire '15-'16, une journée personnelle payée, les enseignants devront payer le taux de suppléance dès la deuxième journée, ajout de journée pour le congé parental, 2 jours par année congé médical familial. Bref, les coûts réels s'élèvent aux environ de 25 800\$, mais statistiquement ce ne sera pas ce montant total qui sera utilisé à son maximum. La direction générale fera les suivis nécessaires en ce qui a trait à la communication de la décision du Conseil concernant l'adoption de la convention collective.

Daniel Aubertin propose que le Conseil accepte l'entente collective telle que présentée. Adoptée (261113-4.4)

4.5. Vaccin VPH

Marc Dumont présente une mise à jour en ce qui concerne la plainte auprès de la *Alberta Human Rights Commission*, déposée contre 9 conseils scolaires dans la province au mois de septembre, dont 7 conseils scolaires catholiques et deux conseils composés, dont le CSCE. Le CSCE est le seul conseil scolaire francophone nommé dans la plainte.

Guy Généreux partage de la correspondance de la part de VPH Canada.

Daniel Aubertin propose que la direction générale fasse la recherche des pratiques et politiques actuelles des conseils scolaires en Alberta concernant l'administration des vaccins, incluant le VPH, et présente le tout à la prochaine réunion du Conseil. Adoptée (261113-4.5)

5. Pour discussion :

5.1. Directives administratives 566 et 567 (transport élèves activités)

La direction générale explique que les pratiques en ce qui concerne le transport d'élèves en véhicules privés ne sont pas conformes aux directives administratives actuellement en vigueur, et disponibles sur le site web.

Toutefois, les conseillers recommandent à la direction générale que la directive administrative reflète la pratique de ne pas permettre l'utilisation de véhicules privés pour le transport d'élèves lors d'activités scolaires ou parascolaires. L'administration assurera les suivis nécessaires.

6. Pour information :

6.1. Chemin d'accès à l'école Voyageur

Le secrétaire trésorier explique la raison pour laquelle le chemin d'accès de l'école Voyageur se trouve actuellement sur un terrain qui n'est apparu ni par le conseil, ni par la ville de Cold Lake. Au moment de la construction en 2004, la ville de Cold Lake n'avait pas octroyé les 1,7 acres au sud de l'école, tel que reflété dans les plans d'architectes ONPA. Toutefois, lors d'une recherche auprès de *Alberta Land Titles*, il appert que le CSCE est effectivement propriétaire du terrain, et devra négocier avec la ville de Cold Lake pour la construction d'un nouveau chemin. Évidemment, si la ville avait octroyé la parcelle en question en 2004, l'école n'aurait pas été construite si loin du chemin et aurait pu bénéficier d'une plus grande cour d'école.

L'administration assurera les suivis qui s'imposent auprès de la ville de Cold Lake.

7. Rapports :

7.1. Rapport ACSTA

7.1.1. Fall AGM – compte-rendu de l’AGA et congrès
Michèle Dallaire présente un bref rapport verbal.

7.1.2. Symposium éducation catholique février 2014
Michèle Dallaire présente la nouvelle initiative de l’ACSTA.
L’invitation est lancée aux conseillers catholiques pour y participer.

7.2. Rapport FCSFA

7.2.1. AGA – compte-rendu de la réunion du dimanche 17 novembre 2013
Guy Généreux présente un bref rapport verbal.

7.3. Rapport ASBA

7.3.1. Fall AGM – compte-rendu de l’AGA et formations
Guy Généreux et Réal Jodoin présentent un bref rapport verbal.

8. Varia

8.1. Comité C2

Marc Dumont présente le rapport du comité C2, document qui a été soumis au sous-ministre le 31 octobre dernier. La direction générale encourage fortement les conseillers à prendre connaissance du document et en faire une lecture attentive puisqu’il reflète le travail qui a été fait jusqu’à maintenant à la table du C2, mais aussi tout ce qui reste à faire, tel qu’indiqué dans le plan d’action. Évidemment, il est important de bien saisir ce qui s’en vient puisque le mandat du comité C2 s’échelonne sur 3 ans. Il est à mentionner que la porte demeure toujours ouverte aux conseillers s’ils souhaitent se joindre au Comité C2 et participer aux discussions.

9. Rappels et correspondance

9.1. Prochaine réunion le – 14 janvier 2014

10. Levée de la réunion

Réal propose la levée de la séance à 20h34. Adoptée (261113.10)

Guy Généreux
président

Marc Labonté
secrétaire trésorier

Date